

Brides-Les-Bains, le 11 Septembre 2025.

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira le :

**Mercredi 17 Septembre 2025 à 17H00**

Salle du conseil municipal de la Mairie  
(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'ordre du jour ainsi qu'une note explicative sont annexés à la présente convocation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Maire,  
Bruno PIDEIL**

